

Tous contents !

► La Chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes a passé au crible les budgets de Chambéry métropole entre 2004 et 2009.

Jeudi 29 octobre, en séance publique du conseil communautaire, les délégués des vingt-quatre communes membres ont commenté les observations définitives des enquêteurs, pour en dresser un bilan finalement assez positif. Jean-Marc Léoutre, vice-président en charge des finances s'est dit « satisfait » des conclusions, malgré les remarques concernant l'impact financier de la construction du Phare (43 millions d'euros d'investissement) et le calibrage du four d'inciné-

ration d'ordures ménagères (100 millions d'euros).

« *Chambéry métropole a apporté sa pierre au développement économique local* », estiment les élus quand le rapport de la Chambre régionale des comptes constate que « *le stock de dette de Chambéry métropole progresse particulièrement vite, ce qui correspond à une phase de forte montée en puissance de son activité. En particulier, sa dette progresse plus vite que son épargne brute qui, à plus de 8,8 millions d'euros en 2009, est pourtant en forte progression par rapport à 2008. Ceci se traduit par une dégradation du ratio encours propre / épargne brute (ou « durée de désendet-*

tement »).

Entre 2005 et 2009, la durée de désendettement est passé de 2,4 ans à 9,87 ans et la dette par habitant (encours brut) de 194 euros à 718 euros.

Michel Dantin, conseiller municipal de Chambéry (UMP), pose toutefois la question « *des marges de manœuvres* » encore disponibles pour mener les investissements annoncés dans les 4 ou 5 prochaines années. « *Les coûts de fonctionnement* », l'interpellent aussi. Ainsi, le député européen estime-t-il que « *la politique de tri sélectif est coûteuse* » et il demande si, « *compte tenu des évolutions d'habitudes, est-*

on partis vers une baisse de ces coûts ? »

Les remarques sur la capacité nouvelle du four d'incinération ont été les plus commentées. Les travaux engagés ont permis de porter la capacité d'incinération de 92 000 à 115 000 tonnes par an. Un temps, le chiffre de 135 000 tonnes a été annoncé, mais finalement, l'usine ne tourne pas à plein régime, malgré l'apport des autres collectivités désormais réunies au sein de Savoie Déchets. « *A l'époque, il fallait avoir une boule de cristal* », pour imaginer la bonne taille, assure Lionel Mithieux, maire de Vimines (Modem), en charge du dossier.